REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

—

4e SÉRIE. — TOME II.

BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1864

MÉDAILLE DU COMTE JEAN DE TILLY.

Planche XX.

Av. IOHAN GRAVE TSERCLAES VON TILLI. Buste en pourpoint et manteau, avec une fraise tuyautée, à droite.

Rev. Les armoiries de Tilly. Dessous : 16-28.

Diam. 44 millimètres. Poids : 20 ½ grammes.

Cette belle médaille d'argent, fondue et ciselée, de la collection du feu baron Pierre de Meyendorff, à Saint-Pétersbourg, est de travail allemand et provient du célèbre médaillier du comte de Suchtelen. Un autre exemplaire, gravé avec un peu moins de finesse, fait partie du cabinet de M. Hermann Dannenberg, conseiller au tribunal de la ville de Berlin.

Les médailles de Tilly sont rares. Deux autres ont été publiées par J.-D. Koehler, *Münzbelustigungen*, VII, p. 129, et XIX, p. 169. Toutes les deux offrent le buste du comte, vu de face et revêtu d'une armure. Sur la première, le comte porte, en outre, une fraise tuyautée et une écharpe sur l'épaule droite. On y lit la légende : ✻ IOHANNES CZERCLASIVS COMES BARO DE TILLY, ETC. *Rev.* L'inscription : CÆSAR IN IOVE VICTOR. COMES IN SOLE BELLATOR. Cette belle pièce paraît être de travail allemand.

L'autre médaille est ovale. Le comte porte un collet

rabattu, orné d'aigles brodées, et sur l'épaule gauche, une écharpe rayée. La légende est : IO(*hannes*) TS(*cerclaes*) C(*omes*) DE TYL(*li*) LI(*ber*) B(*aro*) MAR(*baiensis* D(*ominus*) BAL(*lastensis*) ET MO(*ntigni*. CAP(*itaneus*). GEN(*eralis*).

Rev. SIC SORTEM VINCO FERENDO. Au-dessus d'un paysage, la boule ailée de Fortune, surmontée d'une couronne de lauriers; sur la boule, en bande, une croix de calvaire. A l'exergue : C. PRIVI. CÆS. (*Cum privilegio Cæsaris*). Le graveur de cette pièce paraît être le célèbre Chrétien Maler, de Nuremberg.

Mais la pièce la plus curieuse de Tilly est sans contredit le ducat ayant appartenu au célèbre héraldiste Chrétien-Frédéric-Auguste de Meding, capitulaire de Neumbourg, etc. Il fit publier cette monnaie sur la feuille du titre de ses *Nachrichten von adelichen Wappen,* vol. III, Weissenfels et Leipzig, 1791. Voici la description de ce ducat.

Av. IOHA. GRA. TSERCLA. V. TILLI. Buste à droite.

Rev. VSQVE. MEMOR. Écu échaneré surmonté d'une couronne.

Les T'Serclaes appartiennent à une des sept familles patriciennes de la ville de Bruxelles et tirent leur origine du chevalier Gédéon T'Serclaes, seigneur d'Oesteek, de Brun et de Marienhof, décédé en 1064. Les membres d'une branche de cette famille étaient autrefois sénéchaux héréditaires du comté de Namur. La branche aînée, à laquelle appartient Jean, acquit en 1448, le 25 juin, la terre de Tilly, située dans le duché de Brabant, non loin de Bruxelles.

Jean, le fameux feld-maréchal, était fils de Martin T'Ser-

claes, seigneur de Tilly, et de Dorothée de Schierstadt. Né en 1559, il fut reçu dans la société de Jésus, à Bruxelles; mais se sentant plus de goût pour le métier des armes, il entra d'abord dans l'armée espagnole, et plus tard, comme lieutenant-colonel, dans l'armée impériale en Hongrie, où en 1602, il fut créé colonel d'infanterie. En 1620, nous le trouvons comme général de l'armée de la Ligue. Il pacifia l'Autriche, sur l'Ens, et commanda l'aile gauche dans la bataille de Prague. Nommé commandant en chef des armées de la Ligue, Tilly battit successivement le comte de Mansfeld, le margrave de Bade, le duc Chrétien de Brunswick et le roi Chrétien IV de Danemark. Sa gloire militaire était si grande, qu'en 1630 l'empereur Ferdinand II le mit à la tête de son armée destinée à opérer contre le roi Gustave-Adolphe de Suède.

Mais dès lors son étoile commença à pâlir. Vaincu à Leipzig, en 1631, il dut se retirer en Bavière, où, en passant le Lech, le 3 avril 1632, il reçut une blessure à la cuisse. Transporté à Ingolstadt, il y mourut le 30 du même mois, âgé de 73 ans.

Tilly était un homme juste, magnanime, diligent et zélé pour le service de son maître impérial. Son unique défaut était une bigoterie poussée jusqu'au fanatisme, suite naturelle de l'éducation qu'il avait reçue chez les jésuites. On lui reproche les massacres de Minden et de Magdebourg; mais il faut se rappeler que, du temps de la guerre de Trente ans, les armées étaient composées de vagabonds de la pire espèce, dont l'unique plaisir était le pillage, et qu'il était impossible, même aux généraux les plus sévères et les mieux intentionnés, de maintenir une discipline après l'ac-

tion. Il ne faut pas non plus oublier que, non-seulement les prêtres, mais aussi le pape Urbain VIII excitèrent Tilly sans cesse à ne pas faire grâce aux hérétiques et à les exterminer partout. Après la victoire de Lutter, près de Baremberg, Urbain VIII adressa à Tilly un *Breve apostolicum* dans lequel il est dit : « Adhuc oppressæ legiones invitant « victores gladios ad hauriendum reliquum impietatis « sanguinem. » Voilà la charité chrétienne prêchée par les successeurs de saint Pierre! Le tableau de l'avant-salle de la chapelle Sixtine au Vatican, représentant le massacre de la Saint-Barthélemy comme une action glorieuse, est une honte éternelle pour l'Eglise romaine! Et les malheurs des villes saccagées par les hordes de Tilly retombent également sur ceux qui, en prétendant représenter le Christ et en usurpant le nom de Sainteté, abusent de leur pouvoir pour provoquer le contraire de ce que nous enseigne notre divin Seigneur!

On a oublié les bonnes qualités de Tilly, partout son nom est cité avec horreur comme celui du bourreau de Minden, de Magdebourg, de Neu-Brendenbourg et d'autres villes protestantes.

En 1623, pendant la diète de Ratisbonne, l'empereur Ferdinand II éleva Jean T'Serclaes et son frère Jacques à la dignité comtale de l'Empire. En outre, l'Empereur et l'électeur de Bavière, Maximilien, donnèrent au comte des fiefs et de belles seigneuries. Pour la seigneurie de Breiteneck, le comte Werner de Tilly, neveu du feld-maréchal, fut reçu, en 1648, parmi les membres de la noblesse foncière (Kreisland) en Bavière. L'Empereur voulut aussi conférer à son général le titre de prince de l'Empire, mais

Jean de Tilly refusa modestement cette dignité et remit 500 écus au chancelier de Ferdinand II, en le priant de ne pas donner suite au diplôme.

Les comtes de Tilly existant aujourd'hui sont descendants de Jacques, frère aîné du feld-maréchal, et de Dorothée, comtesse de Frise orientale. A la branche bavaroise appartient Albert-Octave, que le roi d'Espagne nomma prince et grand de première classe. Il était feld-maréchal et vice-roi de Navarre, de Catalogne et d'Aragon, et mourut en 1715.

Les comtes et barons de Tilly d'aujourd'hui forment quatre rameaux, savoir : 1° la ligne des comtes T'Serclaes-Tilly d'Ophelfen, en Belgique ; 2° la ligne espagnole ; 3° la ligne de Norderwyck, savoir, les barons de T'Sêrclaes et Norderwyck en Belgique, les comtes de T'Serclaes-Hallberg en Prusse (création du 21 juillet 1851), et enfin, les barons de T'Serclaes-Wommersom en Belgique.

Les armoiries des Tilly sont de gueules au lion d'argent, couronné, chargé en cœur d'un écu coupé, au premier, échiqueté de sable et d'argent, de six pièces, et au second, d'or plein.

Cimier : une aigle naissant d'or, couronnée.

Lambrequins de gueule et d'argent.

Les comtes de Tilly d'aujourd'hui portent comme cimier une aigle d'or, couronnée entre deux drapeaux de gueules, l'un avec un lion d'argent, l'autre avec une tête d'homme couverte d'un chapeau d'argent. D'après Meding (1), les hampes des lances sont d'or, d'après Kneschke (2), elles

(1) *L. c.*, n° 849, pp. 669, 670.

(2) *Deutsche Grafenhäuser der Gegenwart*, t. III, p. 422. Dans cet

sont d'argent. La devise de la famille est : **FORTITER FIDELITER.**

Bon B. DE KOEHNE.

ouvrage, le lion représenté sur le drapeau dextre est désigné naïvement comme contourné (*einwaertssehend*). Chacun sait que sur des drapeaux les figures héraldiques doivent être tournées vers la hampe. — *Voy.* aussi TRIER, *Einleitung*, p. 530, etc.

IOHAN GRAVE TSERCLAES VON TILLI

16 28

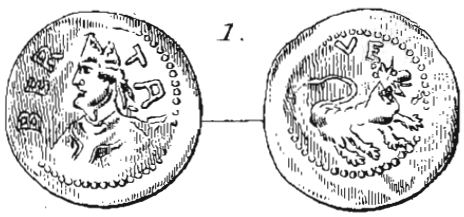
1.

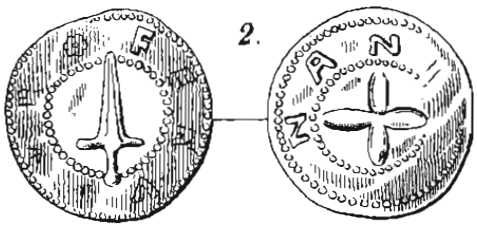
2.

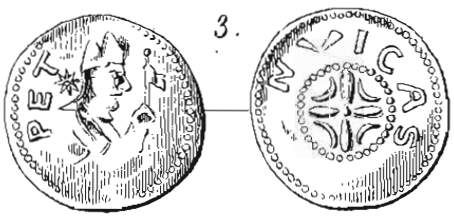
3.

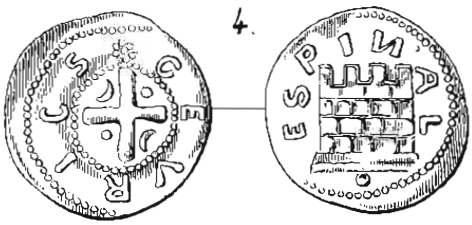
4.

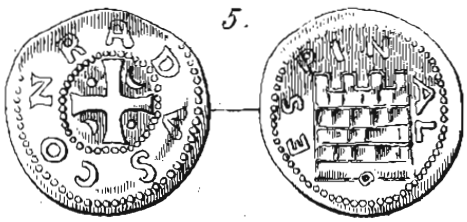
5.

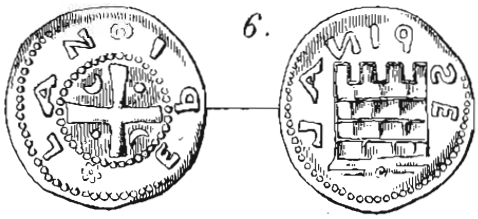
6.

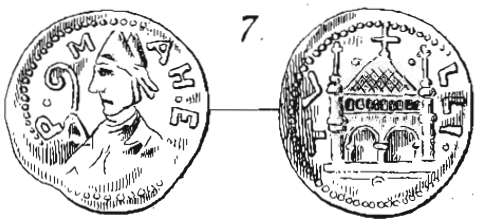
7.

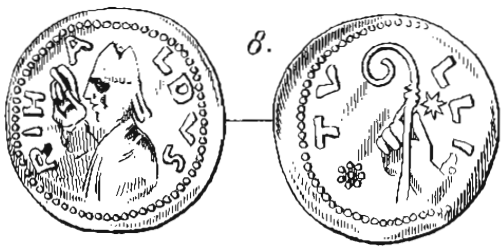
8.